



Prix net vendeur différent sur agences

Par **vermont31**, le **14/08/2012** à **11:48**

Bonjour,

J'ai mis ma maison à la vente dans plusieurs agences.

j'ai signé un nouveau mandat avec une nouvelle agence mais avec un prix net vendeur inférieur à celui des autres agences.

En ai le droit ou bien dois je informer les autres agences, afin de modifier mon prix net vendeur?

merci

Par **edith1034**, le **14/08/2012** à **14:23**

tout dépend de de ce qui est indiqué sur les autres mandats

si les agences ne vous téléphonent pas pour faire baisser le prix, ils ne font pas leur boulot

pour tout savoir sur la vente immobilière

<http://www.fbls.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>